

SOMMAIRE



N°229
MAI 2017

Édito

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas sur les réformes du RAC zéro que nous titrons ce numéro. En effet, à l'heure où nous confions notre journal à l'imprimeur, rien n'est pour le moment acté et c'est surtout en coulisses que les négociations se poursuivent actuellement. Si la nomenclature technique n'est pas encore publiée au Journal officiel, à l'instar de la nomenclature tarifaire, des points d'inquiétudes demeurent. Quelle formule sera retenue par les Pouvoirs publics ? Irons-nous vers un découplage des prestations après la première année, vers un plafonnement des prix en classe II ? Rien ne sert de spéculer outre mesure, car, quel que soit le nouveau cadre d'exercice retenu, il est fort à parier que les négociations se poursuivront encore pendant des mois, voire des années... Rappelons-le, la promesse présidentielle d'Emmanuel Macron d'arriver à une offre de soins sans reste à charge dans les spécialités de l'optique, du dentaire et de l'audioprothèse a été faite pour l'année 2020. Et déjà, il semblerait que les instances professionnelles aient positivement avancé sur des points de frictions importants...

Quoi qu'il en soit, et en attendant de pouvoir vous expliquer dans le menu les contours de cette réforme encore floue, nous vous invitons à vous pencher sur une problématique que vous rencontrez au quotidien. L'effet *cocktail party*... Sans doute le pire cauchemar des audioprothésistes et des fabricants d'aides auditives depuis des décennies ! En effet, quel patient malentendant ne s'est en effet jamais plaint de sa gêne dans le bruit ? Avec son corollaire de réglages fins, d'écoute, de patience et de nombreux rendez-vous... Mais imaginez-vous que dans quelques années, cette gêne – si pesante pour les malentendants – pourrait bien n'être qu'un simple souvenir. En effet, l'apport de la recherche, qu'elle soit académique ou industrielle, pourrait bien faire bouger les lignes, mieux, révolutionner l'aide auditive ! Chercheurs et ingénieurs travaillent actuellement à la mise au point d'un système permettant de détecter sur quel interlocuteur un auditeur porte son attention. Cette innovation de rupture, c'est le décodage de l'attention auditive, qui ouvre la voie à la conception d'aides auditives contrôlées cognitivement et pourquoi pas, d'hearables pour les normo-entendants. Nous vous ouvrons les portes de cette fascinante approche audiologique.

Guillaume Bureau

Actualités

- 6 **Les nouvelles de la profession**
- 13 **Chronique solidaire** / Olivier Lamy est audioprothésiste à Annecy en Haute-Savoie, depuis 2000.
- 14 **Agenda**
- 16 **RAC zéro** / Une réforme aux contours toujours flous

Au cœur du métier

- 20 **Journée nationale de l'audition** / Un feu d'artifice médiatique
- 24 **Reportage** / Ceop : une école à l'écoute

Vue d'ailleurs

- 30 **Planète Audio** / De nos correspondants

Les spécialistes

- 32 **RGPD** / Données personnelles : une nouvelle réglementation européenne
- 38 **Management** / 20 conseils pour mieux manager

Recherche et développement

- 42 **Publications scientifiques** / Revue de presse
- 44 **Recherche** / La dernière danse de l'effet *cocktail party*
- 48 **Acouphènes** / L'Esit va former les futurs spécialistes en acouphènes

- 43 **Abonnement**
- 52 **Petites annonces**
- 54 **L'Annuaire des entreprises**

Sont joints à ce numéro, un bandeau littéraire, un encart piles, l'édition 2018 du hors-série « Des réseaux et des hommes » et un encart jeté Rayovac.

Crédits photo couverture : © iStockphoto

(audio)
infos

Parresia

www.edp-audio.fr

ANNONCEURS PUBLICITAIRES

Phonak.....	2	MED-EL.....	Bandeau, 27, 29
Biotone.....	5	Dyapason.....	31, 37
Eurossur.....	11	Interacoustics.....	51
Oticon.....	15	Audition mutualiste.....	55
Widex.....	18, 19	Audilab.....	56
Audika.....	23	Rayovac.....	encart jeté